

## Chef d'équipe à la voirie Poste permanent à temps complet

Située à deux pas de Sherbrooke, la **municipalité de Stoke** offre un cadre de vie paisible et inspirant, bordé par les monts Stoke, des terres agricoles et de nombreux cours d'eau qui façonnent son territoire. Forte d'une équipe municipale engagée, dynamique et fière de servir la population, la Municipalité est à la recherche d'une personne compétente et mobilisatrice pour pourvoir le poste de **chef d'équipe à la voirie**.

### Description du poste

Le chef d'équipe à la voirie coordonne, organise et participe activement aux travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures routières et de leurs composantes. Il veille à la bonne exécution des travaux selon les priorités établies, dans le respect des normes de qualité, des procédures internes ainsi que des règles de santé et sécurité au travail, tout en réalisant lui-même certaines tâches opérationnelles liées à la fonction.

À titre de leader de proximité, il assure la supervision des activités quotidiennes, veille à la conformité des équipements, des véhicules et des lieux de travail, et contribue à la planification des travaux, à l'élaboration des procédures et à la préparation budgétaire. Il agit également comme personne-ressource auprès de la direction et collabore avec les différents services municipaux afin d'assurer l'efficacité et la continuité des opérations.

### Vos principales responsabilités

- Planifier, organiser et coordonner les travaux d'entretien et de réparation des infrastructures routières ;
- Participer activement aux opérations terrain et réaliser, au besoin, les mêmes tâches que les opérateurs-journaliers ;
- Assurer l'ouverture, le suivi et la fermeture des chantiers, incluant les communications requises (ex. : Info Excavation) ;
- Veiller à l'application des normes de santé et sécurité au travail ainsi qu'au respect des procédures établies ;
- Vérifier la conformité des véhicules, équipements et lieux de travail, et recommander ou effectuer les entretiens requis ;
- Collaborer à la planification des travaux, à l'élaboration des procédures et à la préparation du budget du service ;
- Assister le directeur des services techniques dans ses fonctions liées à la voirie ;
- Apporter un soutien, au besoin, aux activités des services des bâtiments et des parcs ;
- Accomplir toute autre tâche connexe en lien avec le poste.

### SCOLARITÉ, COMPÉTENCES ET APTITUDES REQUISES

- D.E.P. en conduite de machinerie lourde, d'engins de chantier ou toute autre formation pertinente ;
- Minimum de deux (2) années d'expérience dans le domaine municipal ou dans un poste similaire ;
- Permis de conduire valide pour véhicules lourds (minimalement classe 3) ;
- Carte ASP Construction (santé et sécurité sur les chantiers) ;
- Bonne connaissance des normes et pratiques en entretien des infrastructures de voirie ;
- Connaissances en mécanique et en entretien d'équipements ;
- Sens de l'organisation et capacité à gérer les priorités ;
- Aptitudes à communiquer clairement et à mobiliser une équipe ;
- Bonne condition physique (capacité à soulever des charges pouvant atteindre 50 lb) ;
- Connaissances de base en informatique.

# CARRIÈRE MUNICIPALE



## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent à temps complet (37 heures / semaine) ;
- Salaire établi selon le niveau 6 de l'échelle salariale en vigueur (à partir de 32.44 \$ l'heure) ;
- Avantages sociaux conformément à la convention collective ;
- Milieu de travail dynamique et collaboratif ;
- Une équipe dynamique et solidaire, où le partage des connaissances et l'entraide est une priorité ;
- Autres avantages sociaux ;
- Entrée en fonction dès que possible.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur **curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation** à l'attention de la directrice générale et greffière-trésorière, M<sup>e</sup> Lydia Laquerre, par courriel à [direction@stoke.ca](mailto:direction@stoke.ca), au plus tard le 22 mai 2026.

La Municipalité de Stoke remercie toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.